

La missive des archives N°4

La Commune et Les Maires de la Ville d'Ézoir-La-Ferrière

La naissance de la commune en tant que telle remonte au XI^{ème} siècle. Puis, au XII^{ème} siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de *pairs*, d'*échevins* ou de *conseillers*.

Le mot *maire* trouve son origine dans le polyptyque d'Irminon, (inventaire de biens fonciers des grands propriétaires) d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX^e siècle, qui emploie le mot *maior* quand il parle du représentant du domaine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

Au XI^{ème} siècle la féodalité sévit sur les campagnes et le servage fait bien des ravages. Les paysans sans protection contre le brigandage s'en remettent sous la protection des murailles d'un burg (bourg forme Alsacienne ou Lorraine) à l'origine le terme de bourgeois désigne l'habitant du bourg.

Après l'effondrement de l'Empire Romain et en même temps que lui, la structure urbaine s'organise et des milliers de villes naissent en Europe ce qui a permis l'essor commercial.

Au démarrage il s'agira d'un modèle très campagnard de regroupement rural, mais l'exemple viendra de l'Italie du nord qui étend ses corps de métiers, de marchands, commerces et industries. Déjà se développe une forme de bourgeoisie, et même de capitalisme, le tout premier capitalisme de l'Occident. Par contre en France les seigneurs eux utilisent les impôts pour ajuster leurs revenus et cette démesure perdurera jusqu'à la révolution. Il faudra attendre la nuit du 4 août 1789 pour voir mourir définitivement la commune de l'ancienne France, tous les privilèges sont désormais supprimés y compris ceux des villes et communautés. Les citoyens devenus plus libres de leurs responsabilités, découvrent la liberté, disposent de leurs biens, ainsi que du mariage à leur convenance, élire leur chef et apprennent à compter sur eux-mêmes pour se défendre.

Notre histoire passera par beaucoup d'autres étapes, la période 1789-1870 en fut une d'agitation et de changement de régimes à tel point que les Britanniques disaient que la constitution Française était une sorte de « Périodique ». Cette ère marqua encore le triomphe de la Bourgeoisie, qui s'installait au pouvoir ?



Cette période d'instabilité commença avec la révolution, alors que le Français devint aussitôt « La langue de la révolution Française » Après le règne quasi militaire de Napoléon, ce fut le retour à la monarchie (La restauration) qui cette fois était établie sur des bases constitutionnelles. Puis ce fut la Constitution de 1848, instituant la deuxième république, le pouvoir sera confié à un président de la république élu au suffrage universel, la première élection sera fixée en octobre 1848, Louis Napoléon Bonaparte sera élu avec 74% des voix.

La Commune de 1871 fut l'un des plus grands épisodes de l'histoire de la classe ouvrière française. Au cours d'un mouvement révolutionnaire d'une portée jusqu'alors inconnue, l'Etat capitaliste a été remplacé par les organes de gouvernement des travailleurs. Les travailleurs parisiens ont tenu le pouvoir pendant dix semaines, entre le soulèvement du 18 mars et la défaite sanglante de la dernière semaine de mai. Dans des circonstances extrêmement difficiles, ils se sont efforcés de mettre un terme à l'exploitation, à l'oppression, et de réorganiser la société sur des bases entièrement nouvelles. Les leçons de ces événements sont d'une importance fondamentale pour le mouvement ouvrier contemporain et pour tous ceux qui, en France ou ailleurs, aspirent à changer la société.



Quelques dates sur l'évolution des nominations des Maires



Par l'édit royal de 1692 sont supprimés les magistrats élus et, dans toutes les villes, sont créés un office de maire et des offices d'assesseurs

1789-1799 La révolution Française, première République, Directoire.

Les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à trois journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

Avec Thermidor (juillet 1794), la constitution instaurée le 22 août 1795 (5 fructidor), met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un agent municipal qui participe à la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des "présidents des municipalités cantonales".



1799-1848 Consulat, Premier Empire, Restauration, Monarchie de Juillet

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le Préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres. Avec la loi municipale du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), l'appellation de maire revient, qui remplace celle d'agent municipal.

A compter du 2 pluviôse an IX (22 janvier 1801) le maire est chargé seul de l'administration de la commune et les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Le maire exerce ce pouvoir absolu jusqu'en 1867.

*L*a Restauration instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après 1831, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

1848-1851 Seconde République

*L*es maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

1851-1871 Second Empire

*L*es maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour cinq ans à partir de 1855.

1871 à nos jours

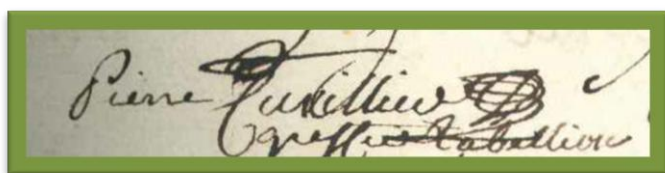
*L*es maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux (du département au canton) et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet. Cette situation permet au personnel politique de procéder à des révocations en masse dans la perspective d'élections nationales.

*C*e n'est que le 28 mars 1882, qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est votée, et qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). La loi du 5 avril 1884 fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal.

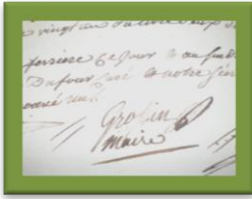
A Paris, le maire n'est élu qu'à partir de 1977.

Les Maires de la Commune d'Ozoir-La-Ferrière

*L*e sieur **UVILLIERS Pierre** , Maire en 1782 mais aussi greffier tabellion (notaire) à Ozoir-la-Ferrière de 1778 à 1796

A rectangular image showing a handwritten signature in cursive script. The signature reads "Pierre Uvilliers" on the top line and "greffier tabellion" on the bottom line. The text is written in dark ink on a light-colored background.

1792



GROSSIN Nicolas maire et **B**EAUFILS Pierre Mathieu, nommé procureur de la commune.

1792-1795

DUFOUR Blaise Martin

Le quinze brumaire l'an quatre (1795)

Parvy Guillaume Charles, élu par les membres du conseil général.

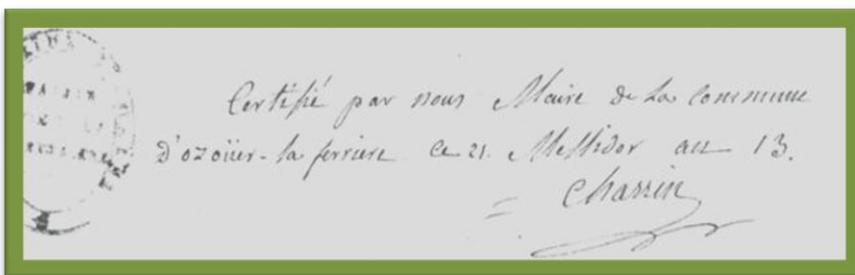
1796

BARBIER Jean François, élu le 23 brumaire de l'an cinquième de la République par arrêté de l'administration du canton de Tournan.



1799 GUYOT Antoine

1799-1808



De **C**HARRIN Mathieu né le 10 octobre 1753 à Lyon, ancien lieutenant colonel des dragons, nommé maire le 12 floréal an huit (12 avril

1799) il quittera la commune et l'administration pour s'occuper de sa propriété familiale, il a résidé sur la commune pendant seize ans. Son premier adjoint était François Paillard.

1808-1809

BINFSE Patrice est proposé au Préfet comme successeur par Monsieur **D**e **C**HARRIN, mais un an plus tard celui-ci abandonne ses fonctions de maire, et est remplacé sur le champ par ordre du Préfet en faveur de Monsieur **T**OURNADE Jean Charles.

1809-1814



TOURNADE Jean Charles nommé le 3 décembre 1809, notaire impérial à Ozouer la Ferrière du 5/9/1806 au 27/9/1814, il quittera la commune en 1814, suite à une mutation pour s'installer à Châtelet en Brie, il demandera la nomination de Monsieur DOSSAT Guillaume qui selon lui est la seule personne capable d'assumer les fonctions de maires.

1814-1816



DOSSAT Guillaume Pascal Bernard né le 23 avril 1786 à Issy près de Paris, notaire royal à Ozoir, nommé le 21 septembre 1814 en remplacement de Monsieur **T**OURNADE.

1816-1817

DEBELDER JOSEPH démissionne en adressant un courrier au Préfet pour lui faire part de son intention de passer une partie de l'année à Paris et un voyage en Belgique sa patrie d'origine et supplie le Préfet de prendre en compte le plus tôt possible son remplacement. (Courrier Archives Départementales)

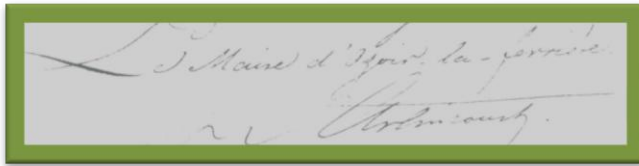


1817-1823



DOSSAT GUILLAUME reprendra ses fonctions de maire suite au départ précipité de Monsieur **D**EBELDER Joseph, il démissionnera le dimanche 21 septembre 1823.

1823-1830



DARLINCOURT CHARLES, nommé en septembre 1823, Prévost maître des requêtes jusqu'aux événements de Paris et de la déchéance prononcée contre Charles X et sa famille. Cette période d'instabilité de régimes successifs depuis

la constitution, se termina par un nouveau gouvernement provisoire à Paris aux couleurs nationales et en 1830 sur la commune d'Ozoir la Ferrière une délégation se rendra chez le maire Monsieur Darlincourt pour lui faire reconnaître ce nouveau gouvernement, celui-ci refusa et déclara qu'il était prêt à remettre à qui de droit contre un récépissé les sceaux et les archives de la mairie. Immédiatement après cette opération les citoyens majeurs et domiciliés sur la commune se sont réunis dans un vaste local appartenant à Monsieur Boutinot commandant de la garde nationale pour procéder à l'élection d'un nouveau Maire et d'un adjoint. La majorité absolue étant donc acquise à Messieurs Monjovis et Megret ils ont été proclamés sur le champ Maire pour Monsieur Monjovis et Monsieur Megret premier adjoint, le procès-verbal d'élections revêtu de signatures des habitants leur tiendra lieu de nomination en forme jusqu'à ce qu'elle puisse être régularisée par l'autorité compétente, afin qu'un double soit déposé aux archives de la mairie (original du procès-verbal Archives Départementales).

1830-1832



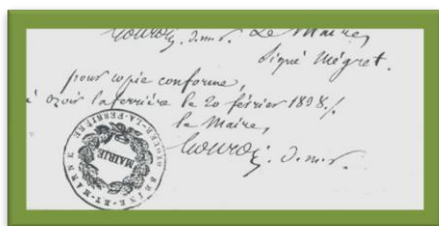
MONJOVIS Jean François, né le 12 janvier 1797, marchand de vin en gros, nommé en août 1830, il décèdera le 3 juillet 1832 son premier adjoint lui succèdera.

1832-1838



MEGRET François Simon, né à Esches (Oise), rentier nommé le 4 août 1832. Echange de courrier entre le juge de paix de Tournan et le Préfet de Seine et Marne en 1835, Monsieur **M**EGRET se trouvant trop âgé, il demande au préfet de démissionner en faveur de Monsieur **G**OURDIN, il décèdera à Ozoir en 1851 âgé de 87 ans.

1838-1848



GOURDIN Louis Adolphe, docteur en médecine, né en 1803 à Hambourg (basse saxe), nommé le 7 février 1838. Etant malade il demande dans un courrier du 10 octobre 1847 au Préfet de nommer son successeur, il décèdera le 31 janvier 1848 à l'âge de 45 ans.

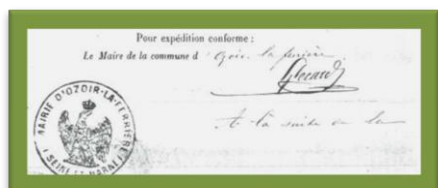
1848-1865



GUITTARD Théodore Charles, instituteur né en 1802 à Chevry-Cossigny (Seine et Marne), nommé maire provisoire du 8 avril 1848 au 15 juin 1855 pendant le mouvement révolutionnaire de 1848, qui aboutit à l'abdication de LOUIS PHILIPPE le 24 février, et à la proclamation de la II République.

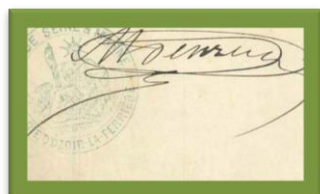
Nommé maire le 15 juin 1855, il décèdera le 7 juillet 1865 à Ozoir à l'âge de 63 ans.

1865-1881



GERARD Louis Augustin, né le 13 août 1808 marchand de bois, nommé maire le 24 juillet 1865 au 23 janvier 1881.

1881-1882



HENRY Pierre Auguste, né le 4 août 1816 conseiller municipal du 24 août 1865 à 1881, il deviendra maire du 23 janvier 1881 au 26 février 1882.

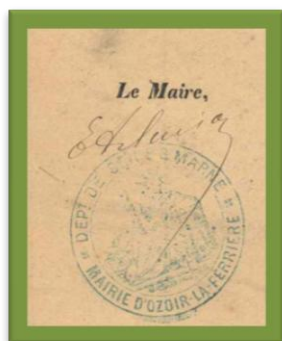
1882-1884

EERARD Louis Auguste, nommé de nouveau maire le 26 février 1882 au 18 mai 1884 ,
décédé le 31 mars 1885 à Ozoir la Ferrière

1884-1887

HENRY Pierre Auguste, nommé du 18 mai 1884 au 6 novembre 1887, date de son décès.

1887-1917



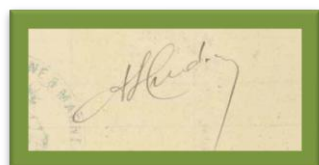
ARLUISON Eugène Alexis, médecin né le 11 mai 1845 à St Martin du Boschet (Seine et Marne) nommé maire le 26 décembre 1887 au 12 août 1917, date de son décès. Suite à la maladie du maire , monsieur Albert EUVRARD le remplacera de novembre 1916 à août 1917.

1916-1940



EUVRARD Albert , régisseur à la ferme d'Armainvilliers, né le 3 mai 1866 à Besançon (Doubs), assura les fonctions de maire jusqu'en 1919, puis nommé maire en décembre 1919, il décèdera en 1950 à l'âge de 84 ans.

1940-1945



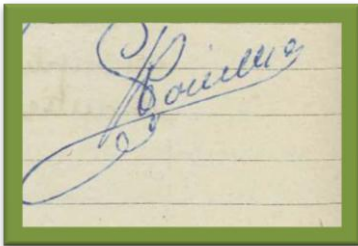
HUDIER Auguste Alphonse né le 22 juin 1881 à Ozoir la Ferrière, a fait fonction de maire de juillet 1940 à novembre 1944, nommé maire le 26 novembre 1944 au 18 mai 1945, il décèdera le 28 novembre 1964 à Ozoir-la-Ferrière.

1945-1947



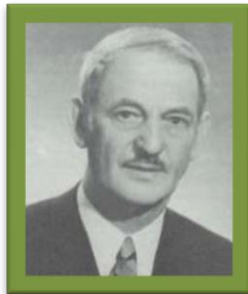
COGNET Georges, nommé maire le 18 mai 1945 au 2 novembre 1947, il décèdera le 7 septembre 1948.

1947-1953



POUILLET Robert , né le 2 mai 1895 à Ozoir-la-Ferrière, entrepreneur , nommé maire le 2 novembre 1947 au 9 mai 1953.

1953-1977



BEAUDELET HENRI, né le 24 janvier 1911 à Beugache (Haute Vienne), instituteur à Ozoir-la-Ferrière , nommé maire d'Ozoir la Ferrière le 9 mai 1953 , conseiller général de 1955 à 1961. Ensuite il deviendra le maire de Roussac en haute vienne de 1977 à 1979 il décèdera en octobre 1979.

Lors du mandat de Monsieur BEAUDELET, sa plus grande réussite fut la construction, en 1961, de la zone industrielle avec une extension au cours de l'année 1965, ce qui a permis un accroissement d'emplois pour la commune.

A cette même période, il crée un Centre Médico-Social, place du marché, (actuellement place Horizon), le plus moderne de Seine-et-Marne.

En 1967, il contribue à l'équipement sportif et participe à l'épanouissement du club VSOP (Vie Sportive Ozophoricienne).

Dans les années 1970 il modernise la ville par :

- Une station d'épuration,
- La première colonie de vacances à Port-Blanc,
- Une gendarmerie,
- La construction de plusieurs établissements scolaires et gymnases.

1977-1983



LE CAR JEAN-YVES instituteur à Ozoir-la-Ferrière, nommé maire en mars 1977.

Pour Monsieur *LE CAR*, sa priorité était le scolaire, avec la réalisation de :

- La modernisation des cantines dans chaque établissement,
- Les centres aérés,
- Les colonies de vacances,
- Les classes de neige.

Il a aussi œuvré en faveur du social, en développant le Bureau d'Aide Sociale.

En 1980, il fait appel à un bureau d'études d'urbanisme, l'atelier ACADIE, qui étudie le développement et l'amélioration de la vie des quartiers, la nouvelle gare, la restructuration du centre-ville.

De ce projet, seule l'implantation de la gare a été concrétisée.

Celle-ci sera inaugurée sous le mandat de Monsieur GIRAUD.

Il créera aussi, une crèche municipale, dans le quartier Anne FRANK, Rue LE CORBUSIER.

Son intention était de réaliser dans la ZAC BREGUET soixante-huit logements sociaux, suite à un différend, le projet n'a pas abouti.

Au cours de l'année 1981, il met à disposition un terrain pour les gens du voyage (parking actuel du cinéma).

1983-1995



GIRAUD JACQUES, architecte à la banque de France, nommé en mars 1983. Décédé à Ozoir-La-Ferrière le 16 mai 1999 à l'âge de 82 ans.

Monsieur **G**IRAUD favorisait plus l'urbanisme dans la ville, mais il a aussi contribué à l'essor de la culture :

- La restauration dans le vieil Ozoir de la place de l'église,
- La construction de gymnases,
- La nouvelle crèche municipale place des Sports ,
- La restauration complète extérieure de la ferme PEREIRE,
- Construction du LEP Lino VENTURA,
- Fleurissement de la ville.
- Première exposition (les couronnes royales) au gymnase BOULLOCHE,
- Expositions de peinture,
- Concerts.

En 1983, projets d'aménagement :

- Place ARLUISON,
- Aménagement de ronds-points,
- Espaces verts.

Le 30 septembre 1984, c'est aussi lui qui inaugurerà la nouvelle gare.

1985 :

- Construction d'un gymnase (HORIZON),
- Création de la nouvelle crèche Place des Sports,
- Cinéma Pierre BRASSEUR,
- Restauration de l'église Saint-Pierre,
- Extension du centre des Margotins,
- Installation du Conservatoire de musique à la ferme de la Verrerie.

1988 : Projet et réalisation du centre équestre Cristal Les Rangs.

1989 : Dans la catégorie des villes de 10 à 30 000 habitants, Ozoir a été élue la première de Seine-et-Marne et la 9^{ème} de France des villes les mieux gérées.

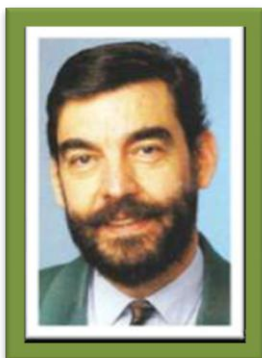
En septembre 1992 :

- Construction du Collège Marie LAURENCIN,
- Construction du gymnase Jacques ANQUETIL

1993:

- Création du service Archives-Documentation

1995-2001



*L*OYER JACQUES, directeur commercial.

*M*onsieur *L*OYER a pris ses fonctions en 1995 par l'inauguration du gymnase Jacques ANQUETIL.

A partir de 1996, il crée :

- le relais emploi,
- le conseil municipal des jeunes enfants.

*E*n 1997, il transforme un bâtiment de la zone industrielle en salles des fêtes (Salles BEAUDELET).

- Construction d'un nouveau marché place des sports avec bibliothèque au-dessus.
- Réalisation d'un parc paysager (Jacques OUDRY).
- Il participe activement au maintien du commerce de proximité.

*E*n 1998, création d'un salon « Un jeune, Un métier, Un avenir »,

- Naissance du collectif emploi jeunes,
- Mise en place à la mairie d'un service courrier informatisé,
- Restauration du lavoir,
- La réhabilitation du quartier Anne FRANK,
- Mise en place du tri sélectif des ordures ménagères,
- L'accueil de l'équipe du BRESIL, lors de la coupe du monde de football 1998,
- Participation au festival jazz-blues,
- Les Dic'Ozoir, championnat d'orthographe (dictée de Bernard PIVOT),
- Travaux et installation du conservatoire de musique à la ferme PEREIRE,
- Création de studios de musique pour les jeunes gens d'Ozoir,
- Mise en service d'un bureau de Police Urbaine de Proximité, et naissance du Contrat Local de Sécurité (CLS).

2001



ONETO JEAN-FRANCOIS, chef d'entreprise.

Monsieur **ONETO**, doté d'une expérience déjà acquise lors d'un précédent mandat avec Monsieur GIRAUD, sera élu en 2001.

L'une de ses priorités sera le scolaire, à son initiative, il distribuera comme chaque année à venir aux jeunes enfants un dictionnaire pour fêter leurs passages en cours préparatoire et en 6^{ème}.

C'est à cette même période, qu'il fêtera le dixième anniversaire du jumelage des villes **Ozoir - La - Ferrière**, **SWORDS** (Irlande). A cette occasion, la ville d' **ESPOSENDE** (Portugal) participera à cet évènement. Lors de cette manifestation, un magnolia sera planté dans le parc de la Mairie.

Autres innovations :

- Développement du relais emplois,
- Effectif et logistique renforcés pour assurer la sécurité au quotidien des administrés (augmentation du nombre de Policiers Municipaux),
- Centre Communal d'Action Sociale, mise en place d'un service de minibus destiné aux personnes âgées.

A partir de 2002 : modernisation de la ville, Monsieur **ONETO** propose plusieurs expositions et invite les **Ozoiriens** à consulter et donner leurs avis sur ce projet.

De cette concertation, le maire apportera une progression constante dans le développement de la ville avec les améliorations suivantes :

- Un skate park pour les jeunes,
- Un terrain de boules,
- La réalisation du nouvel Hôtel de Ville,
- L'aménagement de la place du marché,
- L'éclairage public,
- La déchetterie,
- L'aménagement des parkings et jardins publics,
- Projets immobiliers constitués de petites résidences,
- La transformation du gymnase Colette Besson en salle des fêtes Horizon,
- Salle Acapulco,
- L'acquisition de la salle du Carrousel,

- Le réaménagement de groupes scolaires,
- La revalorisation des voies et des réseaux,
- L'aménagement de nouveaux espaces verts dans la ville.
- Le logo de la ville « au cœur de la ville »,
- Le centre culturel à la ferme PEREIRE,
- Un ouvrage sur la commune La Belle Au Bois Des Forges,
- La Halle Informatique Municipale,
- Les comités de quartiers,
- Le minibus OLFI,
- Ozoir Plage,
- La patinoire,
- Le relais état civil à la gare,
- Le salon de l'environnement,
- Agrandissement du parking de la gare.
- Et pour la convivialité chaque année, des barbecues géants de quartiers.

L'année 2010 commence par la mise en place de l'intercommunalité, Les Portes Briardes, « entre villes et forêts » Ozoir-La-Ferrière, Gretz, Lésigny, Férolles-Attilly, dont Monsieur ONETO est élu Président.

Ce projet regroupant ces quatre communes porte sur :

- L'aménagement de l'espace,
- Le développement économique,
- La protection de l'environnement et du cadre de vie,
- Le transport,
- Les équipements culturels, sportifs et scolaires,
- L'action sociale,
- Le logement et l'habitat,
- L'aménagement et l'entretien et la voirie,
- L'internet et fibre optique,
- La sécurité.

Références biographiques :

Archives Municipales , Délibérations du C.M., registres d'Etat Civil , documents cotes 1 K3, 1K5, 1K6, 1K11

Ozoir Magazine, Info Ozoir, plaquettes infos 2002 et 2010,

Service Urbanisme

André Chandernagor, *Histoire des maires - XVIIIe, XIXe siècles*

Jocelyne George, *Les maires de 1789 à 1940*

Revue Pouvoirs, Les maires - 1983 n°24

Ministère de l'Intérieur, *Guide du maire*

Georges-Daniel Marillia, *Les pouvoirs du maire*

Maurice Agulhon, *Les maires du Consulat à nos jours*

Histoire de Tignieu,

Internet

Texte réalisé par Irène, Josiane, Carole.

Février 2010